



**RECUEIL**

**DES**

**ACTES**

**ADMINISTRATIFS**

---

**ANNEE 2010 - NUMERO SPECIAL N° 4 DU 28 JUIN 2010**

---



---

**DIRECTION DES POLITIQUES PUBLIQUES**

---

---

**Délégation de signature à Monsieur Dominique KIRZEWSKI, chargé de mission par intérim  
auprès du préfet délégué pour la sécurité et la défense  
et à Monsieur Michel BOURELLY, directeur de l'administration générale et des finances par intérim  
au sein du secrétariat général pour l'administration de la police et au personnel  
affecté au secrétariat général pour l'administration de la police.**

---

Par arrêté préfectoral en date du 25 juin 2010

Article 1<sup>er</sup> - Délégation de signature est donnée à Monsieur Dominique KIRZEWSKI, conseiller d'administration de l'intérieur et de l'outre-mer, afin d'assurer l'intérim de chargé de mission auprès du Préfet délégué pour la sécurité et la défense en ce qui concerne :

- les affaires ressortissant aux attributions attachées à ce poste ;
- les correspondances en matière budgétaire ;
- les correspondances courantes et les notes de services internes.

Monsieur Dominique KIRZEWSKI est également autorisé à signer tous actes et correspondances portant sur la situation individuelle des personnels gérés par le secrétariat général pour l'administration de la police, les conventions et baux conclus pour la location d'immeubles à usage des services de police et leur renouvellement.

Article 2 - Délégation de signature est donnée à Monsieur Michel BOURELLY, attaché principal, afin d'assurer l'intérim de directeur de l'administration générale et des finances du secrétariat général pour l'administration de la police, en ce qui concerne les affaires ressortissant à ses attributions pour signer les pièces de la comptabilité matière, les actes d'engagement juridique des dépenses de matériel, les notes de services internes ainsi que les correspondances courantes.

Monsieur Michel BOURELLY est également autorisé à signer tous actes et correspondances portant sur la situation individuelle des personnels gérés par le secrétariat général pour l'administration de la police en ce qui concerne les affaires ressortissant à ses attributions.

Article 3 - Délégation de signature est donnée à Monsieur Dominique KIRZEWSKI, conseiller d'administration de l'intérieur et de l'outre-mer, directeur des ressources humaines du secrétariat général pour l'administration de la police, en ce qui concerne les affaires ressortissant à ses attributions pour signer les certificats de pièces, les notes de service internes, les correspondances courantes.

Monsieur Dominique KIRZEWSKI est également autorisé à signer tous actes et correspondances portant sur la situation individuelle des personnels gérés par le secrétariat général pour l'administration de la police en ce qui concerne les affaires ressortissant à ses attributions.

Article 4 - Délégation de signature est donnée à Monsieur Christophe PARMENTIER, chef des services techniques, directeur de la logistique du secrétariat général pour l'administration de la police, en ce qui concerne les affaires ressortissant à ses attributions, pour signer les pièces de la comptabilité - matière, les actes d'engagement juridique des dépenses de matériel, les notes de service internes, les conventions et baux conclus pour la location d'immeubles à usage des services de police et leur renouvellement ainsi que les correspondances courantes.

Article 5 - En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Michel BOURELLY, la délégation prévue au premier alinéa de l'article 2 est donnée dans leur domaine de compétence à Madame Rita LANGRAND, attachée, chef du bureau des finances, à Monsieur Yves LECLERCQ, attaché, chef du bureau des budgets globaux, à Monsieur Romain AUDOUX, attaché, chef du bureau des marchés et à Monsieur Laurent CABOCHE, attaché, responsable de la plate forme d'exécution financière CHORUS.

Pour ce qui concerne le bureau des finances, en cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Michel BOURELLY et de Madame Rita LANGRAND, la délégation prévue au premier alinéa de l'article 2 est donnée à Madame Michèle LESPINASSE, secrétaire administratif de classe supérieure, adjointe au chef du bureau des finances.

S'agissant du bureau du contentieux, en cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Michel BOURELLY, la délégation prévue au premier alinéa de l'article 2 est donnée à Madame Magali TCHATAT, attachée, adjointe au chef du bureau du contentieux.

Article 6 - En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Dominique KIRZEWSKI, la délégation prévue au premier alinéa de l'article 3 est donnée dans leur domaine de compétence à Mademoiselle Nicole DEREGNAUCOURT, attachée, chef du bureau de la gestion des personnels, à Monsieur Richard GORA, attaché, chef du bureau des relations sociales, et à Madame Nicole LEMAHIEU, attachée, chef du bureau du recrutement. En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Nicole LEMAHIEU, délégation de signature est donnée à Mademoiselle Aurélie LORANS, attachée, chargée d'assurer l'intérim.

Pour ce qui concerne le bureau de la gestion des personnels, en cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Dominique KIRZEWSKI et de Mademoiselle Nicole DEREGNAUCOURT, la délégation prévue au premier alinéa de l'article 3 est donnée à Monsieur Thierry SENGEZ, Attaché, adjoint au chef du bureau de la gestion des personnels.

Pour ce qui concerne le bureau des relations sociales, en cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Dominique KIRZEWSKI et de Monsieur Richard GORA, la délégation prévue au premier alinéa de l'article 3 est donnée à Monsieur Pascal BROY, secrétaire administratif, adjoint au chef du bureau des relations sociales.

Pour ce qui concerne le bureau du recrutement, en cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Dominique KIRZEWSKI et de Madame Nicole LEMAHIEU, la délégation prévue au premier alinéa de l'article 3 est donnée à Mademoiselle Aurélie LORANS, attachée, chargée de l'intérim de Madame Nicole LEMAHIEU et à Monsieur David FRANÇOIS, secrétaire administratif, adjoint au chef du bureau du recrutement.



Article 5 - Monsieur Philippe DEVULDER est nommé régisseur suppléant en remplacement de Madame Marie Andrée DIESEN à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2010.

Article 6 - Monsieur le Sous-Préfet de DUNKERQUE est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Cet arrêté sera en outre publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Nord. Toute personne intéressée pourra, dans le délai de 2 mois après cette publication, former un recours devant le tribunal administratif de LILLE.

# TABLE DES MATIERES

## DIRECTION DES POLITIQUES PUBLIQUES

Délégation de signature à Monsieur Dominique KIRZEWSKI, chargé de mission par intérim auprès du préfet délégué pour la sécurité et la défense et à Monsieur Michel BOURELLY, directeur de l'administration générale et des finances par intérim au sein du secrétariat général pour l'administration de la police et au personnel affecté au secrétariat général pour les affaires régionales.....	1
Arrêté modifiant l'arrêté préfectoral modifié du 1 <sup>er</sup> mars 2010 portant délégation de signature à Monsieur Joël BOUCHITE, préfet délégué pour la sécurité et la défense .....	2

## SOUS-PRÉFECTURE DE DUNKERQUE

Nomination d'un régisseur suppléant auprès de la police municipale de DUNKERQUE .....	2
---	---

**Document confectionné par le Bureau des affaires départementales et du suivi de l'action de l'Etat (DiPP)  
et édité par l'imprimerie de la préfecture du Nord**

**Directeur de la publication : Monsieur Salvador PÉREZ, secrétaire général de la préfecture du Nord**